



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 AVRIL 2018

COMMUNE DE GARDANNE

Convoqué le vendredi 30 mars 2018

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony Pontet

**OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION DU SERVICE DE L'EAU -
EXERCICE 2017 -**

MEI Roger
PRIMO Yveline
LA PIANA Jean-Marc Procuration
PONA Valérie
BASTIDE Bernard
NERINI Nathalie
MENFI Joseph (dit Jeannot)
ARNAL Jocelyne
PORCEDO Guy
MASINI Jocelyne
PONTET Anthony
LAFORGIA Christine
JORDA Claude
GUIDINI-SOUCHE Johanne
PARDO Bernard Procuration
KADRI Zahia Procuration
PARLANI René Absent
BARBE Françoise
TOUAT Didier
SEMENZIN Véronique
BRONDINO Maurice
GAMECHE Samia
VIRZI Antoine
BUSCA-VOLLAIRE Céline Procuration
BAGNIS Alain
MUSSO Alice
SBODIO Claude
GARELLA Jean-Brice
MARTINEZ Karine Procuration
RIGAUD Hervé
BIGGI-CONTI Marlène Procuration
AMIC Bruno Procuration
APOTHELOZ Brigitte
BALDO Antonio
LEPOITTEVIN Clément Absent

Nombre total de conseillers : 35
Présents à la séance : 26
Nombre de pouvoirs : 07
Absents à la séance : 02

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses délais,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à la majorité, **Pour** : 26 Majorité Municipale - **Abstentions** : M. Garella (02)/M. Rigaud/Mme Apothéloz (02)/M. Baldo (02), l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE :

ARTICLE 1 : De statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

ARTICLE 2 : De statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

ARTICLE 3 : De statuer sur la comptabilité des valeurs inactives.

ARTICLE 4 : De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Maire de Gardanne,
Roger MEI

SIGNE



17 AVR. 2018

TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE :

AFFICHEE LE : 17 AVR. 2018

ACCUSE RECEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU : 17 AVR. 2018